



## Questions récurrentes et Réponses des Elus sur les futurs Rythmes Scolaires

Interrogée, depuis quelques semaines, par des parents dans la rue, par courriel ou par téléphone, l'équipe municipale a retenu les questions les plus courantes et souhaite y répondre à travers ce courrier.

### COMMENT S'EST MISE EN PLACE LA SEMAINE A 4 JOURS ?

Monsieur le Président de la République, Emmanuel Macron a laissé aux municipalités le choix de la mise en place des Rythmes Scolaires : semaine à 4 jours ou 4,5 jours.

Une réflexion s'est alors engagée associant Parents-Enseignants et Elus.

Un questionnaire a été élaboré afin d'interroger les familles sur leurs souhaits pour la prochaine rentrée. A l'analyse de ce dernier il s'avère que 70% des parents ayant répondu, étaient favorables au retour à la semaine de 4 jours.

Le décret visant à permettre cette nouvelle organisation ayant été publié le 29 juin au Bulletin Officiel, a permis au Conseil Municipal du 30 juin dernier de délibérer, à l'unanimité moins 1 voix, afin de revenir à la semaine de 4 jours.

Un Conseil d'école extraordinaire s'est déroulé le 4 juillet dernier, délibérant à l'unanimité moins 1 voix (abstention des membres de l'APE), à une reprise de la semaine à 4 jours.

Suite à cela, le consensus local entre Parents-Conseil d'école-Elus a fait l'objet d'une demande dérogatoire auprès de l'Inspection Académique en faveur d'une organisation scolaire sur 4 jours, dès le 5 juillet. Cette dernière a été validée par l'Inspection Académique le 13 juillet dernier.

Dès lors, les Elus ont communiqué instantanément via le Portail famille et les supports numériques, pour permettre aux familles de s'organiser si besoin.

### QUELS SERONT LES HORAIRES DE LA RENTREE 2017/2018 ?

Les horaires ci-dessous ont été définis et validés avec les Directions des écoles et l'équipe enseignante :

Horaires/Jours	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<b>Matin</b>	8h30-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30
<b>Après-midi</b>	13h30-16h30	13h30-16h30	13h30-16h30	13h30-16h30

### QUELS SERONT LES POSSIBILITES D'ACCUEIL LE MERCREDI ET DURANT LES VACANCES SCOLAIRES ?

Afin de faciliter l'accès du centre de loisirs aux familles, une réflexion sur l'organisation a été menée pour satisfaire le plus grand nombre. **Les journées du mercredi comme les vacances scolaires pourront être organisées de 4 manières différentes.**

Mercredis	Vacances Scolaires
Accueil Matin	Accueil Matin
Accueil Matin + Repas	Accueil matin + Repas
Accueil Après-midi + Repas	Accueil Après-midi + Repas
Accueil Après-midi	Accueil Après-midi

La mise en place d'un tel dispositif demandera aux équipes de faire preuve d'un grand professionnalisme.

## QUELLES SERONT LES POSSIBILITES POUR L'ACCUEIL DU SOIR ?

---

Suite aux réponses au questionnaire et pour permettre de répondre le plus largement aux besoins des familles, nous avons décidé de modifier les activités.

### Dès la rentrée prochaine, nous proposerons 3 possibilités d'accueil.

Activités ludique	Sortie possible à partir de 17hrs
Accueil avec activités spécifiques et sportives	Sortie possible à partir de 18Hrs
Etudes surveillées CP à la CM2 (inscription 2 jours sur 3 minimum et pour l'année scolaire)	Sortie possible à partir de 18Hrs

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, toutes ces activités seront sur inscription obligatoire via le Portail Famille.

## LA SORTIE ECHELONNEE EST-ELLE D'ACTUALITE ?

---

Redéfinissons la sortie échelonnée : c'était le temps, entre 16h00 et 16h30, durant lequel les parents pouvaient venir chercher leurs enfants sans inscription et sans facturation. Ce temps avait été mis en place avec la loi sur les rythmes scolaires à la rentrée 2015.

Aujourd'hui avec un retour à la semaine de 4 jours et la fin du temps scolaire fixé à 16h30, cette sortie n'existe plus de facto. Toutefois sachez que dès la prochaine rentrée tout enfant inscrit à l'accueil ludique pourra être récupéré par les familles à partir de 17h de façon échelonnée jusqu'à 19h. Ces 30 minutes de battement correspondent au temps nécessaire aux enfants pour goûter dans de bonnes conditions. Car nous nous préoccupons constamment de faire évoluer cette organisation afin d'améliorer l'accueil des enfants et la qualité de vie au travail des équipes d'animation.

## QUELS SERONT LES TARIFS POUR L'ANNEE 2017-2018

---

Les tarifs restent en vigueur pour l'année scolaire 2017-2018, sans augmentation.

Toutefois un supplément de 50 cts sera chargé pour inscription hors délai et selon les modalités fixées par le règlement intérieur. (Sous réserve de la délibération du prochain Conseil Municipal.)

## LA RENTREE NE RISQUE-T-ELLE PAS D'ETRE COMPLIQUEE EN TERMES D'ORGANISATION ?

---

L'équipe Municipale et les équipes d'animation ont fait le nécessaire, depuis le début de l'été, pour que la rentrée se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Sachant, toutefois, que cela peut apporter des modifications organisationnelles pour les familles, nous avons demandé aux agents municipaux de faire preuve de bienveillance et de tolérance en cas d'erreur.

